

CNHSCT : Vote du Bilan 2007

Remise en début de séance de la décision actualisée concernant les membres de l'Etablissement titulaires et suppléants, suite au départ de Jean-Noël Thiollier et notamment en attendant la mise à jour en ligne :

- Mr Rashid, Président titulaire
- Mme Arakilian, Présidente suppléante

La volonté de poursuivre les travaux en cours est affirmée et au programme du 2eme semestre 2008 figurent :

- un CNHS exceptionnel Conditions de Travail
- des groupes de travail :
 - Guichets Uniques,
 - Travailleurs Handicapés,
 - OCT,
 - Risques Psychosociaux,
 - Actualisation du Classeur Santé,
 - Document Unique
 - Normes ERP.
- début décembre une réunion concernant le futur HSCT.

Le bilan sera mis à disposition sur Alice prochainement.

Explication de Vote du Bilan CNHS

L'UNSA-ANPE tient à souligner et à remercier pour leur implication les CRHS-CT, les Assistantes Sociales, les Médecins, les Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'Hygiène et de Sécurité (ACMO) et le Département des Relations Sociales. Le présent Bilan 2007 est conforme aux constats, analyses et préconisations formulés lors des groupes de travail auxquels nous avons participé.

Des actions positives ont été conduites ou reconduites concernant :

- la santé : - plan de prévention des fortes chaleurs
 - vaccination contre la grippe saisonnière
 - lutte contre les addictions

- les travailleurs handicapés : - création de la mission handicap
 - mise en place des Conseillers Interrégionaux à l'Intégration
 - mise en œuvre d'actions de sensibilisation

- l'appui au réseau : - ACMO dans toutes les régions
 - rédaction de fiches pratiques et instructions

Toutefois, l'UNSA-ANPE déplore l'absence d'avancées dans le domaine des conditions de travail en général et plus précisément dans l'organisation & la charge de travail, la souffrance au travail et ce malgré les différents rapports (notamment celui de l' Observatoire des Conditions de Travail -OCT-) et les alertes des représentants du personnel déjà pointées au bilan 2006. Eu égard aux accords qui viennent d'être signés (stress au travail), nous avons un retard conséquent à combler.

L'UNSA-ANPE alerte sur la nécessité de respecter les obligations réglementaires en matière :

- d'accessibilité des locaux
- de réalisation des exercices d'évacuation
- rédaction, mise à jour et exploitation du Document Unique
- prévention des risques majeurs
- fonctionnement des CRHS-CT, comme en 2006, trop d'écarts sur la bonne tenue et le respect de ces instances, notamment en termes de consultation préalable et de programmation.

Nous déplorons que les impulsions tant au niveau national que régional ne se concrétisent pas davantage sur le terrain.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA-ANPE s'abstient quant à l'approbation du Bilan 2007.

Pour l'UNSA-ANPE,
Nathalie Picard & Arnaud Cuvelier